

# A C A D É M I E   D U   V A R

FONDÉE en 1800

Passage de la Corderie  
83000 Toulon  
[acadvar@free.fr](mailto:acadvar@free.fr)  
Tel: 0494926267



**Permanences**  
Le lundi de 14 h30 à 16 h30

## Invitation au 64<sup>e</sup> Salon d'art

Jean PERREAU  
Conservateur des beaux-arts  
Responsable du Salon d'art



Toulon, le 16 décembre 2013

Cher(e) collègue,

Le 64<sup>e</sup> Salon d'art se tiendra dans la grande salle d'exposition située au premier étage de la maison communale Gérard Philipe à La Garde, du mercredi 9 avril au mercredi 16 avril 2014 inclus, de 10h00 à 19h00 sauf le dimanche.

Le calendrier est le suivant :

- accrochage par les exposants, avec l'aide des membres du comité du Salon d'art et sous leur contrôle, lundi 7 avril de 09h00 à 20h00 (dépôt des œuvres de 09h00 à 15h00 ; accès direct dans la salle en voiture ; les panneaux seront définitivement en place à 16h00).
- vernissage mardi 8 avril à 18h30
- rencontre avec les artistes mardi 15 avril de 17h00 à 20h00. A l'issue, un dîner convivial sera organisé dans un restaurant proche (inscription préalable)
- décrochage mercredi 16 avril de 19h00 à 21h00 et jeudi 17 avril de 09h00 à 11h00 (accès direct dans la salle en voiture) .

- comme l'an passé des visites d'élèves de classes maternelles et primaires seront organisées jeudi 10, vendredi 11, lundi 14, mardi 15 avril (09h00-10h00 ; 10h00-11h00 ; 14h00-15h00).

Les invités sont Marine Doll (collages), Pierre Dutertre (céramiste), Manuel Paoli (sculpture).

Les membres de l'Académie du Var souhaitant exposer sont priés d'envoyer les photographies des œuvres mentionnées sur la fiche d'inscription jointe ou des dossiers pour les vidéos, installations et performances, avant le 15 janvier pour examen par le comité de sélection. Ces envois seront adressés par voie électronique ou postale au conservateur des beaux-arts ou à son adjoint Louis Imbert.

Conformément à l'article 14 du règlement intérieur, un comité de sélection formé de membres du comité du Salon d'art examinera ces photographies et dossiers afin d'assurer la bonne tenue artistique de l'exposition. La date limite d'inscription est le **1er février 2014**. Cette date est impérative pour l'édition des divers documents du Salon (affiches et catalogue). Seules, les œuvres approuvées par le comité de sélection pourront être exposées.

Chaque exposant membre de l'Académie disposera du recto **ou** du verso de 6 panneaux (dimensions de chaque panneau : environ 1,2m de large et 1,8m de haut) ou d'une longueur équivalente sur les murs de la salle.

Le règlement du Salon a fait l'objet d'un envoi séparé.

En cas de problème, les membres du comité du Salon d'art sont à votre disposition pour trouver les meilleures solutions. N'hésitez pas à contacter :

Jean Perreau (Président du comité du Salon d'art) :

04 94 27 16 09 et 06 20 83 41 78                    [jeanperreau@ymail.com](mailto:jeanperreau@ymail.com)

Louis Imbert (Adjoint du président du comité du Salon d'art):

04 94 75 40 66 et 06 78 91 67 25                    [louis.imbert83@wanadoo.fr](mailto:louis.imbert83@wanadoo.fr)

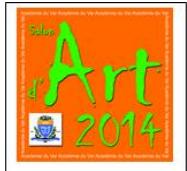
En espérant votre participation, je vous prie, cher(e) collègue, d'accepter l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Perreau

## DÉPÔT D'ŒUVRES

(à conserver par l'artiste)

**les artistes s'engagent à reverser 10% de chaque vente à l'Académie du Var**



Nom et prénom de l'artiste : .....

Adresse complète : .....

Téléphones : .....

e-mail : .....

**Sauf refus de l'exposant,  
les œuvres peuvent être  
mises en ligne sur le site  
de l'Académie :  
[www.academieduvar.fr](http://www.academieduvar.fr)**

date et signature

**à conserver par l'artiste**

# FICHE D'INSCRIPTION

## REÇU DE DÉPÔT D'OEUVRES



**(à conserver par le comité du Salon d'art)**

**les artistes s'engagent à reverser 10% de chaque vente à l'Académie du Var**

Nom et prénom de l'artiste : .....

Adresse complète : .....

Téléphones : .....

e-mail : .....

**Sauf refus de l'exposant,  
les œuvres peuvent être  
mises en ligne sur le  
site de l'Académie :  
[www.academieduvar.fr](http://www.academieduvar.fr)**

date et signature

**à conserver par le comité du Salon d'art**